

Activité : Quel impact l'attaque japonaise de Pearl Harbor a-t-elle sur les ressortissants japonais de Nouvelle-Calédonie ?

Doc1. Magasin Watanabe, Thio, années 1930



Doc2. Professions exercées par les Japonais en 1937

Des milliers de Japonais restèrent en Nouvelle-Calédonie une fois leur contrat terminé et se marièrent à des femmes locales non-Japonaises (Européenne, Indonésienne ou Kanak). De nombreux enfants naquirent de ces unions et ces derniers formèrent une des premières générations métissées de l'île, dont plusieurs noms de famille existent encore.

Source : Revue « Société d'Etudes historiques de Nouvelle-Calédonie », 1962

	Agriculteur	Mine	Commerçant	Maçon	Tailleur	Coiffeur	Pêcheur	Sylviculteur
Nouméa	95	0	40	46	22	14	6	-
en Brousse	226	108	52	11	10	-	-	26
TOTAL	321	108	92	57	32	14	6	26

Doc3. Les Japonais arrêtés et déportés après Pearl Harbor

Dans les jours suivant l'attaque de Pearl Harbor le 07 décembre 1941, par crainte d'espionnage et sous la pression des Américains, Henri Sautot, gouverneur gaulliste, décida d'interner les 1221 ressortissants japonais et de les « déporter » en Australie. Les intéressés furent dépossédés de tous leurs biens, aussi maigres soient-ils, mis sous séquestre et liquidés à la fin de la guerre par ordre du gouverneur.

« Les militaires sont venus chercher mon père ainsi que tous ses amis japonais et on les a emmenés et internés dans un enclos entouré de fils barbelés devant la caserne sur le grand terrain qu'on appelle aujourd'hui « Place Bir-Hakeim ». Heureusement que nous n'habitons pas très loin : ma mère et moi avons pu apporter à mon père une natte, un oreiller, une couverture ainsi que du thé. J'ai pu voir mon père qui attendait la navette pour l'île Nou avec d'autres compatriotes, gardés par des militaires munis de fusils à baïonnette. J'ai couru vers lui et j'ai pu me réfugier dans ses bras. Je ne le revis qu'en 1950, à son retour en Nouvelle-Calédonie. »

Extrait du témoignage d'Olga GAZENGEL, née IWAMI, 2005

Doc4. Le camp d'internement de Tatura à Melbourne, Australie



« Malgré des conditions assez rudes, les prisonniers pouvaient se rendre à la bibliothèque, au cinéma, au théâtre ou s'adonner à des travaux artisanaux ou artistiques. Il y avait de la nourriture en abondance et des soins médicaux adéquats que les prisonniers japonais ne devaient pas forcément retrouver à leur retour au Japon. Il n'empêche, séparés de leurs familles, de leurs femmes calédoniennes et de leurs enfants, sans biens, sans futur, l'internement de ces hommes fut une tragédie. »

Source : www.lefigaro.fr, 2013

Doc5. L'après-guerre, entre retour impossible et résilience

« Le départ du chef de famille engendre une situation traumatisante. C'est d'abord le choc de l'arrestation du père, suivi de la honte d'être japonais, de la séparation des fratries et enfin de la misère. Quand, le 28 novembre 1945, le gouvernement australien annonce leur renvoi au Japon, 29 détenus lancent une pétition, demandant à retourner en Nouvelle-Calédonie. Mais le gouverneur français refuse. Certains enfants partent alors en quête de ceux qu'ils n'ont que peu ou pas connus, afin de savoir ce qu'ils sont devenus. Malheureusement, beaucoup ne trouvent que le silence. »

Source : <https://www.noumea.nc>, 2024



Source : photographie personnelle

Après des années au Japon, Matasaburo IWAMI put revenir en 1950 parmi sa famille à Nouméa. Ayant perdu son commerce, il fabriqua des instruments de pêche traditionnels pour gagner sa vie jusqu'à sa mort en 1963.

QUESTIONS :

- 1°) Montrez que les Japonais étaient bien intégrés dans la société calédonienne avant 1941. (docs 1-2) 📖
- 2°) Que leur arrive-t-il à partir de décembre 1941 ? Quels faits leur sont reprochés ? (doc 3) 📖
- 3°) Décrivez leurs conditions de vie dans les camps d'internement en Australie (activités, ressentiment) (doc 4) 📖
- 4°) Listez cinq situations traumatisantes vécues par les Japonais et leurs familles à partir de 1941. (doc 5) 📖
- 5°) La fin de la guerre marque-t-elle la fin de la présence japonaise en Nouvelle-Calédonie ? Justifiez. (doc 5) 📖

TRACE ÉCRITE :

A l'aide des informations des documents et de vos mots-clés, rédigez un paragraphe expliquant quelles furent les conséquences de l'attaque de Pearl Harbor sur les ressortissants japonais de Nouvelle-Calédonie et leurs familles.